

Protégeons ensemble  
l'Etang Saint-Paul,  
la plus grande zone humide  
littorale des Mascareignes

Classé Réserve Naturelle Nationale en 2008 par décret ministériel, l'Etang de Saint-Paul est la plus grande zone humide littorale de l'archipel des Mascareignes.

Formé il y a 2200 ans et situé au pied du plus grand bassin versant de l'île, ce territoire à la biodiversité exceptionnelle préserve une mosaïque d'habitats unique au coeur de la zone semi-sèche de l'ouest de La Réunion.

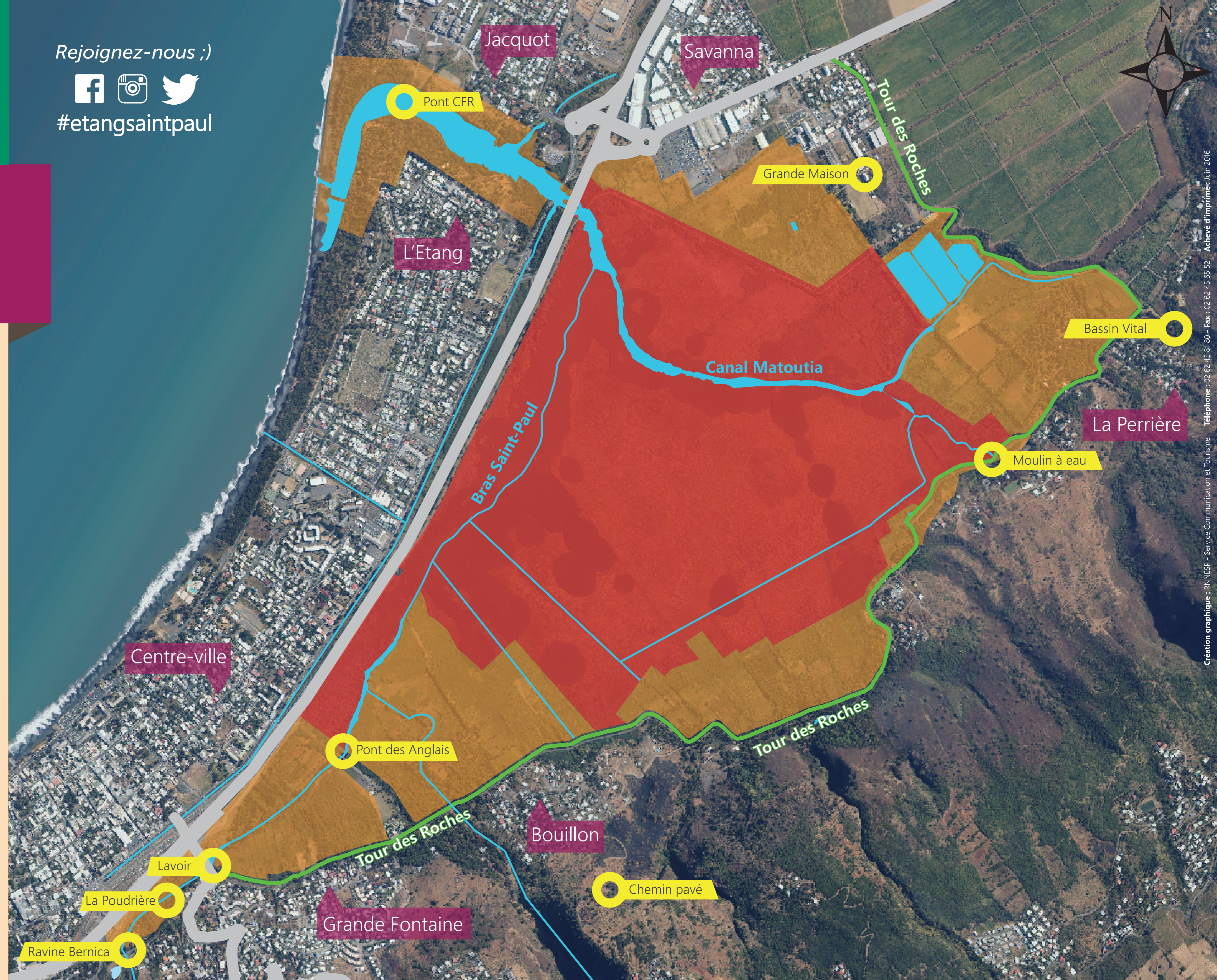
Terre d'accueil des premiers Réunionnais et des premières activités humaines sur l'île dès la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle (agriculture, infrastructures...), l'Etang de Saint-Paul est devenu au fil des siècles un espace naturel menacé, fragile et enclavé par la ville.

Afin d'assurer la préservation des écosystèmes et la transmission de ce patrimoine, cette zone humide est protégée sur une surface totale de 447 hectares. Elle bénéficie d'une réglementation adaptée pour garantir une préservation optimale de la biodiversité ainsi qu'une découverte, en toute quiétude, des patrimoines qu'elle abrite.

Rejoignez-nous ;)



#etangstpaul



Création graphique : RNNESP - Service Communication et Tourisme - Téléphone : 02 62 45 81 80 - Fax : 02 62 45 65 52 - Achevé d'imprimer : Juin 2016

Nos partenaires



Organisme de gestion Régie Réserve Naturelle Nationale Etang de Saint-Paul Téléphone : 02 62 70 28 88 - Fax : 02 62 45 90 59  
Mairie de Saint-Paul - CS 51 015 - 97864 SAINT-PAUL Email : reserve@mairie-saintpaul.fr

- Routes
- Chemin du Tour des Roches
- Voies d'eau et canaux
- Bouillon Quartier et bassin de vie
- Site patrimonial et culturel

Légende



Zone de protection intégrale 249 hectares



Zone de protection modérée 198 hectares